

Extrait du Les Editions Le Pays

<http://lepays.bf>

Cécile BELOUM rencontre les groupes parlementaires CFR  
et ADJ

# MINISTERE CHARGE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

- Bonjour - Archives - Le Pays N4601 du lundi 26 avril 2010 -

Date de mise en ligne : dimanche 25 avril 2010

---

Les Editions Le Pays

---

**Les 13 et 15 avril derniers, Madame Cécile Beloum, ministre chargé des Relations avec le Parlement avait rencontré les Groupes parlementaires CDP et ADF-RDA pour des échanges de fonctionnalité qui se situent dans le cadre de la mise en Suvre du programme d activités de l année 2010 en général et de la poursuite de l objectif de dialogue permanent avec toutes les sensibilités présentes à l Assemblée nationale en particulier. Les Députés Désiré Kisito Zagré et Etienne Traoré, respectivement Président et Secrétaire Général de ces deux Groupes parlementaires ont personnellement pris part aux rencontres.**

A la suite des Groupes parlementaires CDP et ADF-RDA, Cécile BELOUM, ministre chargé des Relations avec le Parlement, a, dans cette logique et pour le même objectif, échangé avec les représentants des Groupes parlementaires de la "Convention des Forces républicaines" (CFR) et de l "Alternance, Démocratie et Justice" (ADJ), les 19 et 20 avril 2010. Le Groupe parlementaire ADJ se compose de FFS, de Fasometba, du RDS, de l UDPS, du PDS et de l UNIR/PS, tandis que le Groupe CFR comprend les partis politiques que sont l UPR, la CFD-B, le RDB, le RPC et le PAI. En ouvrant les échanges, Madame la ministre a campé le décor en exprimant les attentes de son département à travers l organisation de telles rencontres à savoir, recueillir les suggestions et les critiques qui vont servir à améliorer les rapports de travail et renforcer la collaboration au niveau des activités tout aussi bien parlementaires que gouvernementales.

Elle a été rassurante, en affirmant de manière convaincante, que le gouvernement est permanemment disponible pour prendre en compte les préoccupations des députés, surtout si elles sont formulées en termes de recommandations. Il s agit là d une attente du ministère chargé des Relations avec le Parlement qui a mis en place une cellule de veille pour noter aussi bien les recommandations émanant des élus aussi bien des Groupes parlementaires que celles relevées à l issue des débats en plénière. En termes de recherche de bonne collaboration, le ministère s est montré conséquent en tenant le pari de participer aux journées parlementaires de tous les Groupes parlementaires organisées au titre de l année 2010 en sa qualité de chargé des relations et conscient qu il est un ministère de proximité, jouant le rôle de passerelle entre l Exécutif et le Législatif. Une façon pour lui de s affirmer dans son rôle et dans sa fonction comme dans ses missions principales.

Agir efficacement commence par la vertu de savoir écouter afin d être une vraie force de propositions et de facilitateur avisé. A ce titre, Madame la ministre a écouté attentivement et noté avec satisfaction les apports de qualité venus des députés du groupes parlementaires de la Convention des Forces républicaines et de l Alternance, Démocratie et Justice. Leurs députés attendent par exemple du gouvernement que celui-ci fasse de façon périodique et régulière, le bilan des engagements qu il prend devant la Représentation nationale et qu il mette plus de diligence à produire les textes d application des lois votées et dans des délais raisonnables, à défaut, d introduire à l Assemblée des projets de loi accompagnés de leurs projets de textes d application. Parallèlement, les Groupes CFR et ADJ se réjouissent de la présence du Premier ministre à l hémicycle lorsque le gouvernement est interpellé, de la pertinence de la formule expérimentée à l occasion du discours du Chef du gouvernement sur la situation de la Nation et aussi de la désignation d un Chef de file de l opposition. Le Groupe CFR en particulier espère cependant que la méthode pourrait être plus affinée pour permettre que l intervention du Premier ministre apporte plus de crédit aussi bien au profit du gouvernement composé d après les députés "d hommes et de femmes compétents" qu au Parlement dont un des rôles est de contrôler l action de l Exécutif.

Le groupe parlementaire ADJ a tenu à souligner que le fait d être de sensibilité autre que celle du parti au pouvoir ou majoritaire à l Assemblée et d avoir des visions contraires ne signifient pas une opposition de principe de tous les instants; en ce sens que l opposition s exprime dans le sens de l amélioration en apportant de la matière à l édification d un Burkina qui avance. A l occasion, on a reparlé encore de l incident lors du discours du Premier ministre sur la situation de la Nation et de la tendance à rejeter les questions interpellant le gouvernement autour de préoccupations essentielles et enfin, du comportement de certains membres du gouvernement mis en situation de s expliquer devant la Représentation nationale et enfin des conséquences de la perspective d une révision de l article 37 de la Constitution.

Cependant, quant à l'organisation et à la tenue de rencontres pour échanger avec les partis politiques ou avec les Groupes parlementaires, elles ont été bien appréciées par tous les Groupes parlementaires, car, comme le dira la CFR, "quand on fait quelque chose, on s'attend qu'on vous fasse des critiques" et que dans ce sens, renchérit ADJ, "ces rencontres sont des instances d'approfondissement de la réflexion sur des questions examinées en commissions ou en séances plénières". Aussi, sans nul doute que ces rencontres vont permettre au ministère chargé des Relations avec le Parlement de prendre la mesure de ce qui est fait par rapport à ce qui reste à faire pour que le département soit celui de l'information, de la sensibilisation, de la formation et de l'intercession pour des rapports constructifs et profitables à la majorité des Burkinabè en quête de mieux-être et de démocratie.

**Célestin N. ZONGO** Chevalier de l'Ordre national